

Communiqué de presse d'Etam Développement

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS PAR



PORTANT SUR 2.857.142 ACTIONS ETAM DEVELOPPEMENT EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL

- **Prix de l'Offre : 35 euros par action**
- **AGE statuant sur la résolution relative à l'Offre : 31 mai 2010**
- **Durée de l'Offre : prévue du 2 au 22 juin 2010 inclus**

Mise à disposition de la note d'information relative à l'offre publique de rachat visant les actions de la société ETAM Développement

Le groupe Etam Développement, acteur international de la distribution de vêtements et accessoires de mode féminine, a reçu le visa sur la note d'information déposée le 15 avril 2010, relative à son projet d'offre publique de rachat d'actions (l'« Offre »). L'AMF a aujourd'hui déclaré conforme le projet d'offre publique de rachat d'actions, en application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général. Cette déclaration de conformité emporte visa de l'AMF sur la note d'information sous le numéro n°10-125 en date du 11 mai 2010.

L'Offre, qui valorise chaque action à 35 euros, a été jugée équitable par la société Accuracy, expert indépendant désigné par la société Etam Développement sur le fondement de l'article 261-1 I 3° du règlement général de l'AMF. Elle représente une prime de 52% sur la base du cours de bourse moyen (pondéré par les volumes) des 3 mois précédant le dépôt de l'Offre et de 72% sur la base du cours de bourse moyen des 6 mois précédant ce dépôt (cours de référence : cours de clôture du 13 avril 2010).

Il est précisé que l'Offre est soumise à la condition de l'adoption de la résolution relative à l'offre publique de rachat d'actions et à la réduction du capital, par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ETAM Développement convoquée le 31 mai 2010. Les actionnaires familiaux composant le Concert majoritaire Milchior – Tarica ont pris l'engagement irrévocable de voter en faveur de cette résolution. Un communiqué de la société, dont la publication est prévue le 1^{er} juin 2010, informera le public du résultat du vote de cette résolution. Si ce vote est favorable, l'Offre sera ouverte le 2 juin et se clôturera le 22 juin.

Des exemplaires de la note d'information relative à l'offre publique de rachat d'actions sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org), d'ETAM Développement (www.etamdeveloppement.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de la société.

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27, 1° et 2° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Contact

Judith Sebban, Chargée de Communication Financière
judith.sebban@etam.fr
01.55.90.72.79